

La grainothèque

*Pourquoi échanger des
graines et comment ?*



Une grainothèque, késaco ? Drôle de mot !

Des graines ? Dans une médiathèque ?

Ce petit livret vous présente simplement ce qu'est une grainothèque, ses objectifs ainsi que son fonctionnement. Grâce à ce guide, vous pourrez participer à la vie de la grainothèque et devenir un véritable acteur de la biodiversité.

A vos graines ? Prêt, partez !

Bonne lecture !



Une grainothèque, qu'est-ce que c'est ?

Une grainothèque est un **outil participatif** basé sur le **troc de graines** entre les usagers de la médiathèque. C'est un espace de partage favorisant le libre-échange ainsi que le vivre ensemble. Tous les usagers sont donc invités à déposer des graines dans la grainothèque et à en prendre selon leur besoin.

Un peu d'histoire...

Il y a 12 000 ans déjà, les paysans se regroupaient pour mettre en commun leurs semences. C'est en 2010, aux Etats-Unis, que naissent les premières banques de graines, les « seedbanks ». Le concept est repris en 2013 en France par Sébastien Wittevert, qui est le fondateur de la plateforme d'échange de graines en ligne « Graines de Troc ».

Petit à petit, les bibliothèques se sont emparées de cet outil participatif, mais aussi les cafés, les restaurants, les librairies, bref de nombreux lieux où les personnes se rencontrent et peuvent échanger.

Et aujourd'hui ?

Il existerait aujourd'hui en France 256 grainothèques. C'est un phénomène en pleine expansion notamment grâce à la sensibilisation grandissante de la population à la biodiversité et à la qualité des aliments.

De même, les bibliothèques se revendiquent comme étant des lieux ouverts à tous, lieux de mixité sociale, proposant d'autres services que l'emprunt de livres permettant l'échange et la libre participation de chacun. Les grainothèques, basées sur le système de troc, sont des outils participatifs tout à fait appropriés pour ces espaces d'accueil et de loisirs.



Les objectifs de la grainothèque

La dimension écologique

Une grainothèque pour maintenir la biodiversité et protéger l'environnement

Depuis 1932, il existe le **Catalogue Officiel des Espèces et Variétés**, qui répertorie toutes les variétés de graines autorisées à la vente. Seulement, seules les graines dites à « **haut potentiel de rendement** » sont cataloguées. Ces graines sont adaptées aux engrais chimiques ainsi qu'aux pesticides et à l'irrigation. Elles sont dépendantes de ces systèmes pour pouvoir pousser. Ces pratiques agricoles, qui sont celles des grands groupes comme Monsanto par exemple, sont destructrices pour l'environnement et empoisonnent nos assiettes.

De nombreuses graines n'ayant pas ces capacités n'ont donc pas été cataloguées et ne sont pas autorisées à la vente. Cela entraîne une **réduction de la biodiversité** puisque celles-ci disparaissent de nos cultures.

De même, les grands groupes distributeurs de graines vendent des graines qui sont donc cataloguées mais il faut savoir que ce sont des graines hybrides. Les graines hybrides sont des graines issues de croisement entre deux variétés et celles-ci ne peuvent se ressemer. Les agriculteurs et paysans ne peuvent pas les réutiliser et se voient obliger de racheter de nouvelles graines pour leurs nouvelles semences.

L'environnement et la biodiversité sont donc terriblement menacés par le fonctionnement de l'industrie des semences.



La grainothèque est une **alternative** à l'achat de graines auprès des semenciers industriels. Elle permet l'échange de graines et permet également aux usagers de faire **leurs propres semences**. Aucun recours aux techniques qui détruisent l'environnement n'est prôné dans l'utilisation de la grainothèque. Elle permet donc **la sauvegarde de la biodiversité**.

Une grainothèque pour sensibiliser les usagers à la lutte pour la liberté d'échanger

Actuellement, la législation concernant les graines et les semences est en pleine évolution. Celle-ci tend vers l'interdiction pour les professionnels de récolter leurs propres semences pour la majorité des variétés inscrites au catalogue officiel. Aujourd'hui, le marché est noyé par les semences hybrides de type F1, qui sont des graines de mauvaise qualité.

Le troc de graines et l'information sur les problématiques actuelles permettent donc de lutter pour la liberté des semences et pour le maintien d'une certaine autonomie alimentaire.

Une grainothèque pour favoriser l'accès à la culture des graines pour tous

La grainothèque est basée sur le troc. Son fondement est l'échange, il se situe donc hors du système économique et marchand. Il permet de rendre l'appropriation de graines accessible à tous sans monnaie d'échange. Il permet également aux usagers de créer leurs propres semences et donc d'accéder à une certaine autonomie alimentaire.



La dimension sociale

Une grainothèque pour renforcer les liens sociaux, le partage et les échanges

La vie de la grainothèque implique l'échange de savoirs, de savoir-faire, d'expériences entre différentes personnes. C'est un outil de mixité sociale qui favorise le vivre ensemble et la participation de chacun. La médiathèque devient alors un lieu où chaque usager peut se rencontrer, discuter et apprendre les uns des autres. Les usagers deviennent de véritables acteurs, créateurs de liens sociaux et font de la médiathèque un lieu de partage.

La grainothèque, comment ça fonctionne ?

Le troc

Il est important de se rappeler que la grainothèque fonctionne grâce au **système de troc**. Le troc est un système basé sur l'échange direct de biens et de services, sans que la monnaie n'entre en compte.

C'est le concept de « don, contre-don » qui prévaut c'est-à-dire qu'une personne qui prend un petit sachet dans la grainothèque **s'engage moralement** à rapporter des graines issues de ses semences une autre fois. Cet échange n'est pas obligatoirement simultané. La personne ayant pris des graines un jour, peut en rapporter quelques semaines après. De même, si une personne apporte des graines, elle n'est pas obligée d'en prendre en retour. Il est important de se rappeler qu'il faut prendre des graines selon ses besoins.

Le dépôt des graines

Pour déposer des graines, il vous suffit de mettre vos graines dans un petit sachet, de marquer le nom de la graine et la date de la récolte (et éventuellement d'autres informations utiles pour la semence) et de le déposer dans la grainothèque dans le compartiment qui lui correspond (légume, fruit ou fleur).

Un cahier de suivi est mis à votre disposition pour pouvoir « suivre » la vie de la grainothèque. Il vous suffit de compléter le cahier en indiquant quelle(s) graine(s) vous avez déposé, à quelle date etc.

Pour prendre des graines

Des sachets vides sont mis à la disposition des usagers à côté de la grainothèque. Les graines, quant à elles, sont déjà en sachet dans la grainothèque. Il ne vous reste plus qu'à vous servir SELON VOS BESOINS.

Rappelez-vous : 1 graine = 1 plant !

A vous de choisir vos graines et de les mettre en sachet. N'oubliez pas de noter sur le sachet le nom de la graine.

Dans le cahier de suivi vous êtes également invités à partager la vie de vos graines et à indiquer ce qu'elles ont donné. De même, vous pouvez y laisser des conseils et astuces.

Il ne vous reste plus qu'à semer !

N'hésitez pas à vous servir en documentation, un petit livret de jardinage est mis à votre disposition ainsi que des livres que vous pouvez emprunter à la médiathèque.

Un cahier de suivi est également à votre disposition. Vous êtes invités à y noter les graines que vous déposez ainsi que l'évolution de vos plants. Vous pouvez y noter vos idées, vos envies liées à la grainothèque ainsi que des conseils sur le jardinage, c'est toujours bon à prendre !

Vous trouverez également sur Internet le **blog** de la grainothèque ainsi qu'un **mur collaboratif Padlet**.

[Un **mur collaboratif Padlet** est un mur sur lequel sont regroupés des sites, vidéos, tutos... en lien avec les graines, le jardin et les semences. Vous pouvez vous-même, ajouter vos propres liens en double cliquant sur le mur. N'hésitez pas, cette page web est à vous !]



Bibliographie :

- ❖ Article de **Libération** du 7 août 2016 : SIGNORET, Perrine, « “Grainothèques” : troc entre militants de semence libres », in *Libération*, 2016. [en ligne : http://www.liberation.fr/futurs/2016/08/07/grainotheques-troc-entre-militants-des-semences-libres_1470468]
- ❖ **Graines de Troc** : plate-forme de troc de graines à l’initiative de la mise en place des grainothèques. <http://www.grainesdetroc.fr/>
- ❖ **Partageons les jardins** : association de promotion et de mise en réseau des activités de jardinage dans le bassin toulousain. <http://partageonslesjardins.fr/>
- ❖ Article **d’Actuenvironnement.com** du 12 mai 2016 : RADISSON, Laurent, « Le Sénat clarifie la législation applicable à l’échange de semence entre jardiniers amateurs », in *Actuenvironnement.com*, 2016 [en ligne : <http://www.actu-environnement.com/ae/news/loi-biodiversite-senat-legislation-echange-semences-jardiniers-amateurs-gratuit-26788.php4>]
- ❖ Article **d’Actuenvironnement.com** du 26 août 2016 : RADISSON, Laurent, « Le sale coup porté par la loi sur la biodiversité aux échanges de semences entre jardiniers amateurs », in *Actuenvironnement.com*, 2016. [en ligne : <http://www.actu-environnement.com/ae/news/semences-paysannes-traditionnelles-echange-loi-biodiversite-jardiniers-amateurs-agriculteurs-27387.php4>]